

Cotonou, le 21 JAN 2026

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE

I. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du GC7, le Programme Santé de Lutte contre le Sida (PSLS) a planifié dans la subvention du Fonds mondial en cours, le recrutement de quatre-vingt-quatorze (94) opérateurs/opératrices de saisie (OPS) complémentaires qui seront déployés sur le reste des sites de prise en charge des patients PVVIH, répartis dans les départements du pays.

Ces opérateurs/opératrices de saisie auront pour tâche la saisie des données historiques des patients et celles de routine afin de rendre effectif le suivi individualisé des patients et les collectes électroniques pour le calcul des indicateurs de progrès.

II. CONDITIONS GENERALES

- être de nationalité béninoise ;
- avoir le diplôme du baccalauréat datant d'au moins trois (3) ans ;
- être de bonne moralité.

III. CONDITIONS PARTICULIERES D'ACCÈS AUX POSTES

Les conditions particulières d'accès au poste objet du présent avis d'appel à candidature sont les suivantes :

- disposer d'une attestation/diplôme en informatique (saisie de données) ou disposer d'une attestation de travail justifiant la maîtrise de l'outils informatique ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique surtout des logiciels Word, Excel ;
- être immédiatement disponible ;
- disposer d'un certificat médical d'aptitude ;
- être disponible pour servir sur les sites de prise en charge des PVVIH situés sur l'ensemble du territoire national ;
- justifier d'une expérience de travail dans le domaine de la saisie de données pour le secteur de la santé est un atout.

IV. DUREE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Les postes font l'objet de contrats à durée déterminée à compter de la date du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026. Le renouvellement du contrat sera fonction du renouvellement de la subvention du Fonds Mondial et des résultats de l'évaluation des concernés.

V. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprendra obligatoirement les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée au Ministre de la Santé et précisant la disponibilité immédiate du candidat ;
- un curriculum vitae détaillé, actualisé et dûment signé ;
- une copie légalisée du diplôme du baccalauréat
- les copies légalisées des attestations de formation en informatique ou en saisie de données requises ;
- un certificat de nationalité ;
- les attestations de travail justifiant les expériences professionnelles du candidat ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- une copie de l'acte de naissance sécurisé du candidat.

VI. DELAI ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidatures au titre du présent avis de recrutement, seront transmises au *secrétariat du Programme Santé de Lutte contre le Sida*, sis dans *l'enceinte du Ministère de la Santé à Donaten, Akpaka, Cotonou*.

Les dossiers de candidature doivent être impérativement déposés au secrétariat pendant la période de deux semaines allant du **26 janvier au 6 février 2026 à 17 h 30**, date de clôture.

VII. MODE DE SELECTION

Le processus de sélection se déroulera en deux phases qui sont :

- la présélection des candidats sur étude des dossiers déposés ;
- une phase pratique pour les candidats présélectionnés.



Benjamin J. B. HOUNKPATIN
Ministre de la Santé



Conditions additionnelles non éliminatoires

Compétences techniques (Expériences / Formation)

- avoir la capacité de lire et d'interpréter des informations médicales (terminologie médicale de base) ;
- avoir la capacité d'analyser, d'organiser et de gérer les priorités ;
- avoir la capacité de produire un rapport d'activités dans le délai ;
- avoir la capacité de travailler sous pression et hors des heures normales de travail ;
- avoir l'aptitude de travailler sur écran de manière prolongée ;
- avoir la capacité de s'adapter aux outils et logiciels spécifiques à l'hôpital ;
- justifier de la maîtrise des logiciels de suivi individualisé des cas, notamment ESOPE, Tracker/DHIS2 ou ODKCollect/Kobocollect, serait un atout considérable.

Sensibilité sociale et culturelle

- s'engager à respecter les règles de confidentialité et de protection des données personnelles ;
- capacité à collaborer avec des partenaires dans le milieu hospitalier.

Rôle et responsabilité

Sous la supervision du point focal responsable du site, l'opérateur de saisie (OPS) est chargé de :

- la saisie en temps réel des données VIH à savoir : prévention, conseil dépistage, traitement des PVVIH, charge virale et d'autres données dans la plateforme logicielle DHIS2 ;
- la contribution à la tenue à jour des outils de collecte des données de prise en charge médicale des PVVIH ;
- l'élaboration chaque semaine des grandes tendances sur la file active afin d'inciter à la prise de décision pour une meilleure qualité de la prise en charge ;
- la collecte et la compilation des données sur le site ;
- l'archivage correct des différents documents relatifs à la prise en charge des PVVIH ;
- la participation à la production des rapports (hebdomadaires, mensuels ou trimestriels) d'activités du site ;
- l'exécution de toutes autres tâches commandées par le responsable du site, afin d'appuyer la mise en œuvre d'un bon système de suivi évaluation sur le site.